



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE L' AISNE

Le Préfet de l'Aisne,

VU le code de l'environnement et notamment son article L125-5

VU le décret n°2005-134 du 15 février 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs,

VU l'arrêté du 22 janvier 2007,

SUR proposition du sous-préfet, directeur de cabinet,

ARRETE

Article 1^{er} :

La commune de **MONTGOBERT** fait partie du plan de prévention des risques d'inondations et de coulées de boue entre Laversine et Chézy-en-Orxois approuvé le 28 janvier 2008 pour le secteur de la Vallée du Ru du Retz. La liste des documents utiles à l'établissement de l'état des risques tel que prévu par les textes est la suivante :

- le DDRM approuvé le 30 mai 2006
- le PPR approuvé le 28 janvier 2008 pour le secteur de la Vallée du Ru du Retz
- le porter à connaissance du 26 février 2008

Ces documents sont consultables :

- à la préfecture,
- à la sous-préfecture,
- à la mairie,
- à la direction départementale de l'équipement

Un tableau récapitulatif des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est annexé.

Article 2 :

L'arrêté du 22 janvier 2007 est abrogé.

Article 3 :

Le sous-préfet, directeur de cabinet, le sous-préfet de Soissons, le SIDPC, le maire de la commune et le directeur départemental de l'équipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LAON, le **3 MARS 2008**
Le Préfet de l'Aisne


Stéphane FRATACCI

MONTGOBERT

type de catastrophe	début	fin	arrêté	parution au JO
- inondations et coulées de boue	21/06/1983	23/07/1983	05/10/1983	08/10/1983
- inondations et coulées de boue	14/05/1994	14/05/1994	06/06/1994	25/06/1994
- inondations et coulées de boue	18/05/1994	19/05/1994	06/06/1994	25/06/1994
- tempête	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
- inondations et coulées de boue	07/05/2000	07/05/2000	14/06/2000	21/06/2000



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L' AISNE

Commune de MONTGOBERT

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

du 3 mars 2008

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui X non

approuvé partiellement date 28 janvier 2008 aléa Inondation
Coulées de boue

Les documents de référence sont :

- DDRM

Consultable sur Internet X

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui non X

date effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité zone Ia zone Ib zone II zone III non X

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

PPR CONSULTABLE EN MAIRIE, A LA PREFECTURE OU A LA DDE